

ver la pièce et de l'examiner ; tantôt c'est dans un but médico-légal où il s'agit de rechercher la cause de la mort, l'examen interne et l'externe sont alors de rigueur, surtout ce dernier, tantôt enfin on veut constater les ravages de la maladie dans l'organisme et son effet sur les différents organes, dans ce cas l'examen externe est accessoire et l'interne doit être des plus minutieux. Dans tous les cas pour qu'une autopsie soit profitable et probante, il faut qu'elle soit complète et que chacune des parties du corps soit examinée attentivement.

L'autopsie se divise en deux grandes périodes, à savoir : l'examen externe ou inspection et l'interne ou section.

*Inspection.*—L'inspection, comme nous venons de le dire est d'une importance majeure dans les autopsies médico-légales, elle comprend deux chefs : 1o. l'examen du corps dans son ensemble, 2o. l'examen de ses différentes parties.

1o Au premier chef se rapportent les attributs généraux du corps ; l'âge, le sexe, la taille, le développement, la nutrition générale, les caractères généraux de la peau, les signes de la mort et de décomposition.

La peau présente diverses colorations qu'il importe de bien distinguer : 1o une coloration verdâtre qui se montre d'abord aux endroits où les viscères sont le plus près des parois, sur les côtés de l'abdomen et dans les espaces intercostaux. Cette coloration, signe de mort certain, n'est pas, comme Orfila le prétend un commencement de putréfaction, mais elle précède immédiatement celle-ci, un degré de plus et l'odeur caractéristique se manifeste, l'épiderme se sépare du derme sous la pression du doigt, la putréfaction est établie. Elle est plus ou moins prompte à apparaître suivant la température de l'appartement et la quantité de vapeur d'eau qui y est contenue. 2o La coloration rouge pâle ou foncé due au sang. Elle offre deux variétés, l'une qui résulte de la gravitation du sang dans les vaisseaux de la partie la plus déclive du cadavre, on la remarque au dos, au cou, au thorax suivant la position du sujet on la nomme *tâche hypostatique*, l'autre qui dépend de la diffusion de la matière colorante du sang dans les tissus environnants. Les tâches hypostatiques disparaissent sous la pression du doigt et sont d'origine cadavérique, les secondes ne disparaissent pas sous la pression du doigt et sont d'origine pathologique. Ces deux espèces de taches ne soulèvent pas la peau, ce qui a généralement lieu pour les extravasations sanguines. On doit se rappeler que lorsque la couleur d'une partie du corps vivant dépend de la congestion des vaisseaux elle disparaît d'habitude presque complètement après la mort, mais la cyanose des lèvres, du nez et de l'extrémité des doigts subsiste le plus ordinairement après la mort.